Catalogue des formations

Institut National de Formation

Table des matières

Généralités 3
Fiche ID de l'Institut National de Formation 3
Formation de l'INF 3
Les modules de formation 5
Module E : métier d'animateur – entraîneur & pédagogie 6
Module A : initiation & animation - Strasbourg 7
Module A : initiation & animation - Viry 8
Module A : initiation & animation - Gap 9
Module A : initiation & animation - Louviers 10
Module A : initiation & animation - Angers 11
Module A : initiation & animation - Amnéville 12
Module A : initiation & animation – Boulogne-Billancourt 13
Module A : initiation & animation - Compiègne 14
Module Para Hockey (partie théorique) : Définir-connaître – entraîner 15
Module Para Hockey (partie théorique) : Définir-connaître – entraîner 16
Module GB1 : Gardien de but niv.1 17
Les diplômes fédéraux 18
Diplôme fédéral niveau 1 – DF1 19
Diplôme fédéral niveau 2 – DF2 20
Diplôme fédéral niveau 3 – DF3 21
Modules de formation continue 22
Entrainer - Encadrer en hockey sur glace – FPC des Entraîneurs 22
Tuteur – Accompagnateur option CQP 21 23
Tuteur – Accompagnateur option DE JEPS classique 20-22 24
Tuteur – Accompagnateur option DE JEPS « étalé » 21-23 25
Formateur module « adulte référent » 26
Formateur 27
Formation des dirigeants 28
Le webinaire du dirigeant : la demande de subvnetions-1 28
Les formations professionnalisantes 29
CQP Animateur de patinoire mention hockey sur glace -2021 29
DE JEPS perfectionnement sportif -Session 2020-2022 31
DE JEPS perfectionnement sportif -Session 2020-2022 32
DE JEPS perfectionnement sportif -Session Etalée 2021-2023 33
DES JEPS Performance sportive 35
La Validation des Acquis de l'expérience 37
Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience - CQP 38
Animateur de patinoire mention hockey sur glace -2021 38

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience - CQP 39
Animateur de patinoire mention hockey sur glace -2021 39
Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience – DE JEPS 40
Perfectionnement sportif -2021 40
Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience – DES JEPS 42
Performance sportive -2021 42
Liste des formateurs 44
Résultats antérieurs 45
Statistiques CQP 45
Statistiques DE JEPS 47
Statistiques DES JEPS 47

Généralités

Ce catalogue recense l'ensemble des formations organisées par l'INF sur la saison 2020-2021

Chaque fiche descriptive est diffusée individuellement sur la page ou chapitre du site Hockeyfrance concernée. Le catalogue peut être ajusté ou complété au cours de la saison et sa dernière version est sur la page « Suivre une formation ».

Fiche ID de l'Institut National de Formation

Fédération Française de Hockey sur Glace (Institut National de Formation), 33, avenue de la plaine des sports, 95800 CERGY.

Association loi 1901, N° SIRET 490 521 101 000 25, Code NAF : 93127 - Déclarée auprès du préfet de Région Ile de France sous le numéro : 11 921 782 792 enregistré au Datadock et certifié Qualiopi sous le n°89510.

L'ensemble des intervenants sont mobilisés au regard de leurs qualités d'expert de la discipline et/ou dans leurs domaines d'intervention. Une liste des formateurs et une présentation de l'équipe INF sont disponibles sur le site Hockeyfrance. Engagés eux aussi dans la démarche qualité de l'INF, ils transmettent de manière quadri-annuelle un dossier attestant de leur parcours, de leurs formations. L'ensemble de l'équipe élargie est soumis à un contrôle d'honorabilité régulier.

Formation de l'INF

L'INF organise la formation des bénévoles et des professionnels du Hockey sur Glace. Elle accompagne également les Ligues dans la mise en place de formations à l'attention des dirigeants de clubs.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec l'INF si elles souhaitent être accompagnées et conseillées dans leur parcours de formation.

L'ensemble des stagiaires et formateurs peuvent prendre connaissances du règlement de l'INF sur le site https://www.hockeyfrance.com/ ainsi que des conditions générales de vente propres aux formations.

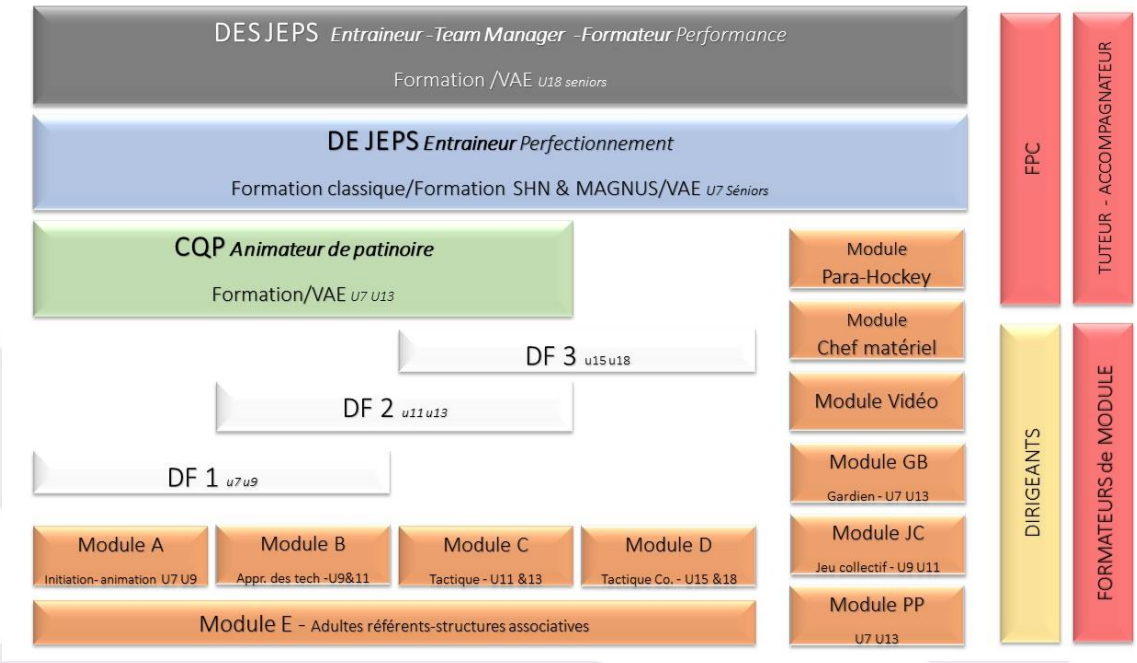

Sur le schéma, couramment appelé « le Tetris », on distingue :

- Les formations professionnalisantes[1] :
  - Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) animateur de patinoire mention hockey sur glace
  - Diplômes d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DE JEPS) perfectionnement sportif mention hockey sur glace
  - Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DES JEPS) performance sportive mention hockey sur glace
- Les diplômes fédéraux : DF1, DF2 et DF3
- Les formations de bénévoles et/ou d'entraîneurs salariés : les modules, formation des dirigeants, la Formation Professionnelle Continue des entraîneurs (FPC)
- La formation des tuteurs et celle des formateurs

Conditions d'inscription transversales :

- 2 par club max / priorité en fonction de la réception d'un dossier complet

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne intervenant dans une action d'animation ou d'encadrement sportif doit répondre au principe d'honorabilité qu'il soit bénévole, professionnelle ou en formation.

[1] *Les formations professionnalisantes sont inscrites au RNCP, ainsi les diplômés peuvent prétendre à l'obtention d'une carte professionnelle pour encadrer contre rémunération*

Les modules de formation

Les modules de formation sont des séquences de 15 à 20h en présentiel. Elles peuvent être accompagnées d'un temps de travail à distance.

Ces modules peuvent être suivis indépendamment, sans suivre d'ordre spécifique.

Ils peuvent être suivis par des entraîneurs salariés souhaitant mettre à jour leurs connaissances ou alors par des bénévoles voulant développer des compétences.

Seul le passage d'un diplôme fédéral ou d'une formation professionnalisante peut attester d'un niveau de compétence. La participation à un module n'ouvre pas droit à un encadrement contre rémunération – voir page « Encadrer contre rémunération ».

Chaque module est associé à un thème mais également à un public à encadrer.

Liste des modules :

- Module A : initiation & animation (Ecole de hockey)
- Module B : apprentissage des techniques (U11)
- Module C : tactique individuelle (U13)
- Module D : tactique collective (U15-U18)
- Module PP1 : Préparation physique niv. 1 (U7-U13)
- Module GB1 : Gardien de but niv.1 (U7-U13)
- Module JC : Apprentissage du Jeu collectif (U9-U11)
- Module vidéo
- Module Para-Hockey
- Module Chef matériel et logistique

Module E : métier d' animateur – entraîneur & pédagogie

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'entrainement

Thèmes et/ou compétences développées :

Responsabilités de l'entraîneur ; construction d'une séance ; sécurité, citoyenneté ; préparer des séances hors glace

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module E fait partie des modules ouvrant droit à la validation des Diplômes Fédéraux DF1, DF2 et DF3

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Bénévole ou salarié souhaitant découvrir le métier d'entraineur ; licencié engagé dans l'animation - l'encadrement d'un groupe ; Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

En attente de planification

20h dont jusqu'à 2h30 de FOAD
Réparties sur 4 demi-journées
(Sur 2 ou 3 jours)

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes, avec jusqu'à 2 stagiaires du même club

La FFHG se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur (FFHG ou Ligue selon cas) par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu(x) de formation :

Adresse ……

Salle de cours et temps d'observation dans les gradins d'une patinoire (hors glace)

Organisation :

Par l'INF ou par une Ligue FFHG

Coordonnateurs à l'INF : jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU

Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : …… À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Strasbourg

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.
Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace ; Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 04/09/20 à 13 h00
Jusqu'au 06/09/20 à 11H00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances d'1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à par chèque

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu de formation :

Adresse : Patinoire de Strasbourg - Rue Pierre Nuss – 67200 **Strasbourg**
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : Grand Est
Contact (pour information et inscription) :
ROUSSELIN Stéphane s.rousselin@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Grand Est de hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Viry

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 04/09/20 à 15h00
Jusqu'à 06/09/20 à 15h00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur (INF ou Ligue selon cas) par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu de formation :

Adresse : patinoires des lacs, 31 Avenue du Général de Gaulle, 91170 **Viry-Châtillon**
Salle de cours et temps sur la glace
(Mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : Ile de France
Contact (pour information et inscription) :
Gregory Spencer - g.spencer@ffhg.eu
06 50 15 17 04

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de Ligue IDF Hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Gap

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 11/09/20 à 14 h00
Jusqu'au 13/09/20 à 12H00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur (INF ou Ligue selon cas) par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu de formation :

Adresse : Patinoire de Gap - Rue de Narvik, 05000 **GAP**
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : PACA
Contact (pour information et inscription) :
Vincent Peltier v.peltier@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue PACA de hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Louviers

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 11/09/20 à 14 h00
Jusqu'au 13/09/20 à 14H00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur (INF ou Ligue selon cas) par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu(x) de formation :

Adresse : Glacéo
Rue du canal
27400 **LOUVIERS**
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue Normandie
Contact (pour information et inscription) :
Christophe Renard c.renard@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Normandie de hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Angers

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 12/09/20 à 9 h00
Jusqu'au 13/09/20 à 18H45

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 à 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu de formation :

Adresse : 5 avenue de la Constitution, 49100 **ANGERS**
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : Pays de la Loire
Contact (pour information et inscription) :
fauvel.fabriceetmarie-samuel@neuf.fr

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, *déclaration d'honorabilité (ce document pourra être demandé par la suite),* autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Pays de la Loire de hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module A : initiation & animation - Amnéville

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 25/09/20 à 13 h45
Jusqu'au 27/09/20 à 12H00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 à 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à par chèque

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Lieux de formation :

Adresse : Centre des loisirs –
57360 Amnéville
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : Grand Est
Contact (pour information et inscription) :
ROUSSELIN Stéphane s.rousselin@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Grand Est de hockey sur glace.
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation.

Module A : initiation & animation – Boulogne-Billancourt

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 28/12/20 à 15h00
Jusqu'à 30/12/20 à 15h00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 à 12 personnes, avec jusqu'à 2 stagiaires du même club

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à l'organisateur (INF ou Ligue selon cas) par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Lieux de formation :

Adresse : Patinoire de **Boulogne-Billancourt**
1 Rue Victor Griffuelhes, 92100 Boulogne-Billancourt
Salle de cours et temps sur la glace
(Mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue : Ile de France
Contact (pour information et inscription) :
Gregory Spencer - g.spencer@ffhg.eu
06 50 15 17 04

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, déclaration d'honorabilité, autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de Ligue IDF Hockey sur glace. À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation.

Module A : initiation & animation - Compiègne

Objectifs de formation :

Acquisition des fondamentaux du métier d'entraineur et des pédagogies d'animation avec un public de l'école de hockey jusqu'à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Construire et animer une séance ; utiliser les outils fédéraux ; apprendre à communiquer avec les jeunes enfants

Lien avec les Diplômes fédéraux :

Le module A fait partie des modules ouvrant droit à la validation du Diplôme Fédéral niveau 1 (DF1)

Public & prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.
Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :

Du 28/05/21 à 14 h00
Jusqu'au 30/05/21 à 14H00

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 3 jours)

- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public jusqu'à U9

Effectif :

Entre 6 et 12 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :

150€ TTC à payer à par chèque ou virement

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Lieu(x) de formation :

Adresse : 44 rue Jacques Daguerre,
60200 **Compiègne**
Salle de cours et temps sur la glace
(Mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par une Ligue fédérale :

Organisation : par la Ligue Hauts de France
Contact (pour information et inscription) :
Christophe Renard c.renard@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription,), autorisation parentale dans le cas d'un mineur et paiement par chèque à l'ordre de : Ligue Hauts de France de hockey sur glace. (Une déclaration d'honorabilité pourra être demandée par la suite
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Module Para Hockey (partie théorique) : Définir-connaître – entraîner

Objectifs de formation :
Acquisition des fondamentaux pour connaitre et encadrer le public en para-hockey sur glace

Thèmes et/ou compétences développées :
Définir le handicap ; Accueillir les personnes handicapées ; Sécuriser les pratiquant(e)s ; Communiquer et entraîner

Lien avec les Diplômes fédéraux :
Le module Para Hockey n'a pour le moment pas de lien avec les DF.

Public & prérequis :
Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.
Tout licencié engagé dans l'animation - l'encadrement d'un groupe – Personnel dirigeant.

Date - durée :
12/12/2020 & 23/01/2021

12h répartis sur 2 journées
Soit 9h30-12h30 14h-17h

Effectif :
Pas de limite de place
La FFHG se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :
Aucun coût

Supports pédagogiques :
Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs ou Drive

Lieu(x) de formation :
Salle virtuelle synchronisée
Rendez-vous sur Zoom adressé par mail.

Organisation :
Par l'INF
Coordonnateur à l'INF : jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : S'inscrire via le formulaire d'inscription en ligne au plus tard avant le 10 décembre 2020
Une autre date est prévue pour la suite de cette formation en présence à CERGY (A définir)
Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF qui les accompagnera sur leur projet de formation

Module Para Hockey (partie théorique) : Définir-connaître – entraîner

Objectifs de formation :
Acquisition des fondamentaux pour connaitre et encadrer le public en para-hockey sur glace

Thèmes et/ou compétences développées :
Définir le handicap ; Accueillir les personnes handicapées ; Sécuriser les pratiquant(e)s ; Communiquer et entraîner

Lien avec les Diplômes fédéraux :
Le module Para Hockey n'a pour le moment pas de lien avec les DF.

Public & prérequis :
Tout licencié à la FFHG, âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.
Tout licencié engagé dans l'animation - l'encadrement d'un groupe – Personnel dirigeant.

Date - durée :
10/04/2020 & 24/04/2021

12h répartis sur 2 journées
Soit 9h30-12h30 14h-17h

Effectif :
Pas de limite de place
La FFHG se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :
Aucun coût

Supports pédagogiques :
Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs ou Drive

Lieu(x) de formation :
Salle virtuelle synchronisée
Rendez-vous sur Zoom adressé par mail 4 jours avant chaque journée

Organisation :
Par l'INF
Coordonnateur à l'INF : jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : S'inscrire via le formulaire d'inscription en ligne au plus tard avant le 5 avril 2021
Une autre date est prévue pour la suite de cette formation en présence à CERGY (A définir)
Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF qui les accompagnera sur leur projet de formation

Module GB1 : Gardien de but niv.1

Objectifs de formation :
Construire et animer des séances d'initiation et d'entraînement de gardiens de but

Thèmes et/ou compétences développées :
Position - Patinage - Déplacements - Les arrêts (suivi de palet)

Public :
Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation

Prérequis :
Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances/ exercices à destination des gardiens de but
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

Date - durée :
Du **4/09/2020** à 13H00…
Jusqu'au **06/09/2020** à 13H00…

20h réparties sur 4 demi-journées (sur 2 ou 3 jours)
- Dont jusqu'à 2h30 de FOAD.
- Dont 3 séances de 1h sur glace avec un public de U7 à U11

Effectif :
Entre 6 et 12 personnes, avec jusqu'à 2 stagiaires du même club
L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Coût :
150€ TTC à payer à l'organisateur à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement
Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Supports pédagogiques :
Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Lieux de formation :
Centre performance glace, avenue Jacques Chastelain,76100 **Rouen**
Salle de cours et temps sur la glace (mise en pratique)
Accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Organisation par l'INF :
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit :
Formulaire d'inscription à remplir en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/), déclaration d'honorabilité à joindre par mail ou courrier, et paiement à joindre par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement. L'ensemble est à transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation.

Les diplômes fédéraux

La validation de ces diplômes atteste des compétences acquises lors des modules et de leur mise en pratique dans une situation d'entraînement, dans les domaines et catégories mentionnés.

Ces diplômes fédéraux ne permettent pas d'encadrer contre rémunération.

La validation d'un diplôme fédéral nécessite de transmettre une copie d'un diplôme de premiers secours (PSC& et équivalent).

		Catégories d'âge concernées par les diplômes fédéraux		
		École de hockey/U9	**U11/U13**	**U15 et plus**
		DF1 ⇩	**DF2** ⇩	**DF3** ⇩
		Je combine : **3 modules** **Avec** **3 certifications .**	**Je combine :** **3 modules** **Avec** **3 certifications**	**Je combine :** **3 modules** **Avec** **3 certifications**
MODULES DIPLÔMANT	**Durée**	**Catégories d'âge concernées par les modules**		
		École de hockey/U9	**U11/U13**	**U15 et plus**
A - Initiation/Animation (Seul module décentralisé)	**2J 1/2**	**A**		
B - Apprentissage des techniques	**2J I/2**	**B**	**B**	
C - Enseignement des tactiques individuelles	**2J I/2**		**C**	**C**
D - Organisation collective système de jeu	**2J I/2**			**D**
E – Principes transversaux de l'encadrement sportif	**2J 1/2**	**E**		
CERTIFICATIONS		**Catégories d'âge concernées par les certifications**		
		École de hockey/U9	**U11/U13**	**U15 et plus**
RS - Rapport de stage au cours de la saison sportive correspondant au public cible		**RS** **5 séances sur la catégorie École de Hockey / U7** **5 séances sur la catégorie U9**	**RS** **12 Séances sur les catégories U11 / U13** **4 thèmes imposés** **(3 séances par thème)**	**RS** **16 Séances sur les catégories U15 / U18** **4 thèmes imposés** **(4 séances par thème)**
		AV - Analyse de cas vidéo		
		Q - Questionnaire		

Diplôme fédéral niveau 1 – DF1

Objectifs de formation

Construire et animer des séances de hockey sur glace de hockey de la catégorie U7 à U9

Thèmes et/ou compétences développées :

Métier d'entraineur, d'animateur et pédagogie ; Initiation et animation de séances ; Apprentissage des techniques

Public & effectif

Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances de Hockey sur glace

Jusqu'à 20 personnes sur la saison pour l'ensemble des Diplômes Fédéraux

Prérequis

Participation active et complète, sur 8 ans maximum : au Module A « Initiation et animation », Module E « Métier d'entraîneur, animateur & pédagogie » **et** module B « Apprentissage des techniques ».
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Diplôme de premiers secours

Il n'y a pas d'ordre pour réaliser ces modules.

Déroulement & validation

Le-la stagiaire sera évalué(e) à travers

- Un rapport de stage composé du descriptif de 5 séances avec un public de École de Hockey à U7 et 5 séances avec la catégorie U9 ;
- Un questionnaire en ligne
- Une épreuve d'analyse vidéo sur une plateforme dédiée.

Déroulement & lieux de formation

Le DF consiste en une validation de l'expérience associée aux modules pré-cités – il n'y a pas de formation spécifique, sauf les modules à réaliser de manière indépendante

Validation à distance

Coût

Pas de coût spécifique lié à la validation

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit :

Inscription à faire par mail à inf@ffhg.eu en mentionnant : nom, prénom, date de naissance et dates des modules réalisés et copie d'un diplôme de premiers secours (PSC& ou équivalent) à joindre par mail ou courrier, et paiement à joindre par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement.

L'inscription à un diplôme fédéral peut se faire dans les 8 ans maximum après la participation au premier des 3 modules réalisés.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation.

Diplôme fédéral niveau 2 – DF2

Objectifs de formation

Construire et animer des séances pour les catégories U11 à U13

Thèmes et/ou compétences développées :

Méthode d'animation, d'entraînement et pédagogie, apprentissage des techniques, tactique individuelle

Public & effectif

Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances des catégories U11 à U13

Jusqu'à 20 personnes sur la saison pour l'ensemble des Diplômes Fédéraux

Prérequis

Participation active et complète, sur 8 ans maximum : au Module E « Métier d'entraîneur, animateur & pédagogie », Module B « Apprentissage des techniques » et Module C « Tactique individuelle ».

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Diplôme de premiers secours

Il n'y a pas d'ordre pour réaliser ces modules.

Déroulement & validation

Le-la stagiaire sera évalué à travers

- Un rapport de stage composé du descriptif de 12 séances avec un public de U9 à U13 avec des thèmes imposés par l'INF ;
- Un questionnaire en ligne
- Une épreuve d'analyse vidéo sur une plateforme dédiée.

Déroulement & lieux de formation

Le DF consiste en une validation de l'expérience associée aux modules pré-cités – il n'y a pas de formation spécifique, sauf les modules à réaliser de manière indépendante

Validation à distance

Coût

Pas de coût spécifique lié à la validation

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit :

Inscription à faire par mail à inf@ffhg.eu en mentionnant : nom, prénom, date de naissance et dates des modules réalisés et copie d'un diplôme de premiers secours (PSC& ou équivalent) à joindre par mail ou courrier, et paiement à joindre par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement.

L'inscription à un diplôme fédéral peut se faire dans les 8 ans maximum après la participation au premier des 3 modules réalisés.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation.

Diplôme fédéral niveau 3 – DF3

Objectifs de formation

Construire et animer des séances de hockey de la catégorie U15 à U18

Thèmes et/ou compétences développées :

Méthode d'animation, d'entraînement et pédagogie, tactique individuelle et collective

Public & effectif

Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié souhaitant mettre en place et animer des séances des catégories U15 à U18

Jusqu'à 20 personnes sur la saison pour l'ensemble des Diplômes Fédéraux

Prérequis

Participation active et complète, sur 8 ans maximum : au Module E « Métier d'entraîneur, animateur & pédagogie », Module C « Tactique individuelle » et module D « Tactique collective ».

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Diplôme de premiers secours

Il n'y a pas d'ordre pour réaliser ces modules.

Déroulement & validation

Le-la stagiaire sera évalué à travers

- Un rapport de stage composé du descriptif de 16 séances avec un public de U15 à U18 avec des thèmes imposés par l'INF ;
- Un questionnaire en ligne
- Une épreuve d'analyse vidéo sur une plateforme dédiée

Déroulement & lieux de formation

Le DF consiste en une validation de l'expérience associée aux modules pré-cités – il n'y a pas de formation spécifique, sauf les modules à réaliser de manière indépendante

Validation à distance

Coût

Pas de coût spécifique lié à la validation

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription : Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit :

Inscription à faire par mail à inf@ffhg.eu en mentionnant : nom, prénom, date de naissance et dates des modules réalisés et copie d'un diplôme de premiers secours (PSC& ou équivalent) à joindre par mail ou courrier, et paiement à joindre par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement.

L'inscription à un diplôme fédéral peut se faire dans les 8 ans maximum après la participation au premier des 3 modules réalisés

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.
Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Modules de formation continue

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences des entraîneurs en Hockey sur glace

Thèmes et/ou compétences développées :

- Perfectionnement du défenseur
- Maitrise des techniques individuelles &
- Réinvestir la technique dans les situations de jeu
- Pilotage d'un projet de performance
- Prévention des violences dans le sport
- Réinvestir les qualités physiques dans la technique individuelle
- Préparation mentale
- Autoévaluation des joueuses

Public & Prérequis :

Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation.

Entraîneur bénévole ou salarié ; dirigeant de structure

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :

100 personnes

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Date & durée :

12h réparties sur 3 jours :
10 au 12 mai 2021
Horaire : 10h - 12h & 14h-16h

Lieux de formation :

Salle virtuelle Zoom
Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte ou l'application mais un

Coût :

Forfait 3 jours à 200€

À payer à l'organisateur à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement avant la fin des inscriptions

Cette formation est éligible a un financement par un OPCO si vous êtes salarié. Attention **pas de subrogation possible sur cette action de formation**

Pas de tarif à la journée ou demi-journée

Modalités pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit :
Formulaire d'inscription à remplir en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/), et paiement à joindre par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement avant la date limite d'inscription.

Limite d'inscription au 2 mai 2021

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire.

Tuteur – Accompagnateur option CQP 21

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences liées à l'accompagnement des stagiaires des formations professionnelles

Thèmes et/ou compétences développées :

Observer la pratique d'un stagiaire ; accompagner la préparation de séances ou de réunions ; faire des retours réflexifs ; aider la-le stagiaire à prendre sa place dans la structure

Public & Prérequis :

Toute personne engagée comme tuteur dans une formation professionnalisante selon les conditions propre à chaque diplôme ; Conseiller Technique de Ligue (Formation obligatoire avec l'INF)
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :

1 tuteurs par stagiaires en formation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Période :

Pour les tuteurs de CQP : formation du 26 janvier au 30 juin 2021 pour un total de 7h

Calendrier prévisionnel en 2021

créneaux de 1h : 26 janvier ; 16 février ; 3 mars ; 23 mars ; 7 avril ; 11 mai ; 22 juin

Coût :

Cette action fera l'objet d'une demande de prise en charge par l'AFDAS via une demande de financement collective

Lieux de formation :

Salle de cours virtuelle et Formation à Distance personnalisé

Modalités pédagogiques :

Classe synchronisée et FOAD

Diaporama ; Vidéo ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Formulaire d'inscription, copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire et en rendant le travail produit au coordonnateur de la formation.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Tuteur – Accompagnateur option DE JEPS classique 20-22

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences liées à l'accompagnement des stagiaires des formations professionnelles

Thèmes et/ou compétences développées :

Observer la pratique d'un stagiaire ; accompagner la préparation de séances ou de réunions ; faire des retours réflexifs ; aider la-le stagiaire à prendre sa place dans la structure

Public & Prérequis :

Toute personne engagée comme tuteur dans une formation professionnalisante selon les conditions propre à chaque diplôme ; Conseiller Technique de Ligue (Formation obligatoire avec l'INF)
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :

1 tuteurs par stagiaires en formation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Période :

Formation du 26 janvier au 30 juin 2022 pour un total de 15h

Calendrier prévisionnel en 2021 *créneaux de 1h :*
26 janvier ; 16 février ; 3 mars ; 23 mars ; 7 avril ; 11 mai ; 22 juin ; 7 septembre ; 12 octobre ; 2 novembre

En 2022 ***(créneaux de 1h)*** **:** 04/01/2022 ; 02/02/2022 ; 08/03/2022 ; 05/04/2022 ; 10/05/2022 ; 21/06/2022

Coût :

Cette action fera l'objet d'une demande de prise en charge par l'AFDAS via une demande de financement collective

Lieux de formation :

Salle de cours virtuelle et Formation à Distance personnalisé

Modalités pédagogiques :

Classe synchronisée et FOAD

Diaporama ; Vidéo ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Formulaire d'inscription, copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire et en rendant le travail produit au coordonnateur de la formation.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Tuteur – Accompagnateur option DE JEPS « étalé » 21-23

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences liées à l'accompagnement des stagiaires des formations professionnelles

Thèmes et/ou compétences développées :

Observer la pratique d'un stagiaire ; accompagner la préparation de séances ou de réunions ; faire des retours réflexifs ; aider la-le stagiaire à prendre sa place dans la structure

Public & Prérequis :

Toute personne engagée comme tuteur dans une formation professionnalisante selon les conditions propre à chaque diplôme ; Conseiller Technique de Ligue

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :

1 tuteurs par stagiaires en formation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Période :

Formation du 05 mai 2021 au 30 novembre 2023 pour un total de 15h

Calendrier prévisionnel *créneaux de 1h :*

04/05/21 ; 22/06/21 ; 06/07/21 ; 01/09/21 ; 02/11/21 ; 10/05/22 ; 21/06/22 ; 06/09/22 ; 05/10/2022 ; 06/12/2022 ; 17/01/2023 ; 07/03/2023 ; 21/03/2023 ; 09/05/2023 ; 04/07/2023

Coût :

15€/heure soit un total de 225€

Cette formation est éligible à des fonds via votre OPCO avec subrogation possible, si le tuteur est un salarié de votre structure

Lieux de formation :

Salle de cours virtuelle et Formation à Distance personnalisé

Modalités pédagogiques :

Classe synchronisée et FOAD

Diaporama ; Vidéo ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Formulaire d'inscription, copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire et en rendant le travail produit au coordonnateur de la formation.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Formateur module « adulte référent »

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences liées à la mise en place et l'animation de modules de formation ; méthode d'animation ; compréhension des programmes de formation

Thèmes et/ou compétences développées :

Comprendre la structuration du milieu fédéral.
Responsabilité et sécurité des encadrants dans le monde du hockey sur glace
Utiliser les outils fédéraux à destination des joueurs(es) et des familles
Connaissance de la caractéristique des pratiquant(e)s
Gérer les conduites déviantes, conduites à risque, Citoyenneté, pédocriminalité
Agir pour le développement durable à l'échelle de sa structure

Public & Prérequis :

Toute personne engagée comme formateur ou intervenant dans les formations de l'INF ; Conseiller Technique de Ligue

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD

Effectif :

Jusqu'à 20 stagiaires
L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Dates :

Du 29/09/2020 au 20/12/2020
Dates prévisionnelles des classes virtuelles : 29/09/20, 02/10/20, 26/11/20 et 11/12/20

16h de formation à distance
Répartition prévisionnelle : 4 créneaux en salle virtuelle synchronisée et FOAD

Coût :

Cette action représente un coût de 1800 € pour l'ensemble de la promotion et fera l'objet d'une demande de prise en charge par l'AFDAS via une demande de financement collective

Lieux de formation :

Salle de cours virtuelle ou présentiel
En fonction de planification dans le calendrier

Modalités pédagogiques :

Salle virtuelle synchronisée et FOAD

Diaporama ; Vidéo ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire et en rendant le travail produit au coordonnateur de la formation.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Formateur

Objectifs de formation :

Approfondissement et mise à jour des connaissances et compétences liées à la mise en place et l'animation de sessions de formation ; évaluation ; méthode d'animation ; compréhension des programmes de formation

Thèmes et/ou compétences développées :

Concevoir & mettre en œuvre un projet d'actions
Planification
Faire le lien entre les enseignements et le Plan de Performance Fédéral (PPF) et le Plan national de Développement (PND)
Utiliser l'analyse vidéo

Public & Prérequis :

Toute personne engagée comme formateur ou intervenant dans les formations de l'INF ; Conseiller Technique de Ligue

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :

Jusqu'à 25 stagiaires

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Dates :

Du 18 au 21 janvier 2021

Détails :

- Le **18/01/21** : 9h-12h & 13h-17h30 → concevoir & mettre en œuvre le projet d'action
- Le **19/01/21** : 9h-12h & 13h-17h30 → planification – Développement du hockey et performance (PPF)
- Le **20/01/21** : 8h45-13h → planification (suite)
- Le **21/01/21** : 14h- 17h15 → Formation vidéo

Soit **un total de 22h30** de formation à distance en salle virtuelle synchronisée et FOAD

Coût :

Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche sport

Lieux de formation :

Salle de cours virtuelle ou présentiel
En fonction de planification dans le calendrier

Modalités pédagogiques :

Salle virtuelle synchronisée et FOAD

Diaporama ; Vidéo ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs après la session

Organisation par l'INF :

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Contact : inf@ffhg.eu

Inscription :

Seules les inscriptions complètes seront étudiées soit : Formulaire d'inscription, copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité
À transmettre au plus tard 20 jours avant le début de la session par mail.

Le/la stagiaire s'engage à suivre l'ensemble de la formation en transmettant son formulaire et en rendant le travail produit au coordonnateur de la formation.

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Formation des dirigeants

Le webinaire du dirigeant : la demande de subvnetions-1

Objectifs de formation :
Répondre aux enjeux du projet de développement de la COCD, Accompagner les structures et les acteurs dans la professionnalisation,
Apporter des réponses aux dirigeants en charge des demandes de subvention et faciliter l'engagement des bénévoles

Thèmes et/ou compétences développées :
Gestion associative :
Appréhender la demande de subvention et s'assurer de l'éligibilité du dossier Consolider l'approche administrative et l'approche projet

Au programme :
C'est quoi une subvention ?
Quels pré requis ?
Comment effectuer la demande de subvention ?

Date - durée :
Voles
Mardi 24 novembre 2020 de 19h à 20h30

45min de présentation
45min d'échanges et de questions

Public & prérequis :
Dirigeant élu, bénévole, salarié d'un organe déconcentré ou d'un club affilié à la FFHG

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet

Effectif :
Nombre illimité de participants, inscription obligatoire
L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Coût :
Formation gratuite

Lieu de formation :
Session en distanciel
via l'outil de visioconférence ZOOM

Supports pédagogiques :
Diaporama ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges

Intervenants : Membres de la COCD
Rima Cambray, élue, référente nationale développement
Benjamin Bilet et Corentin Weisse, salariés en charge du développement territorial ;
Annie Valencot, CTN, en charge du suivi de développement des ligues

Inscription :
Avant le 24 novembre via ce lien
Le lien vers la salle zoom sera diffusé le jour même aux personnes inscrites

Contact : Marieke NILLY : m.nilly@ffhg.eu

Les formations professionnalisantes

Savoirs factuels ou théoriques

L'animateur de patinoire option hockey sur glace exerce auprès d'un public adulte loisir et/ou des enfants de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition, de jeunes élèves des établissements scolaires dans le primaire et le secondaire.

L'animateur assure :

- *L'accueil des publics enfants, adolescents, parents et adultes avant et après la séance.*
- *L'encadrement des activités de patinoire et dans l'option hockey sur glace.*
- *La dynamisation dans et autour de l'activité en patinoire et dans l'option hockey sur glace*
- *L'intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure.*
- *La protection des pratiquants et des tiers en situation d'incident ou d'accident.*

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du CQP

Encadrement contre rémunération en hockey sur glace dans les conditions mentionnées dans le Code du sport et dans la Convention Nationale du Sport, soit dans la limite de 360h/an auprès des adultes loisirs et/ou de publics de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition

Débouchés

Le titulaire du CQP Animateur de patinoire option hockey sur glace exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations et collectivités au sein de structures du secteur marchand ou non-marchand. Dans le cadre de ses activités, il peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercices variés

Métier : Animateur, initiateur

Déroulement de la formation

La formation représente **250 heures** sur une période de 6 mois, soit :

- **150 heures en présentiel** (122h en centre de formation) et en **formation à distance** (38h de FOAD) réparties sur 5 séquences
- **100 heures en situation professionnelle** (club, patinoire).

Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Certification

Une épreuve de certification à prévoir avec un dossier de stage, un entretien et une épreuve sur glace sur les thèmes suivants :

- Bloc 1 : Accueil des publics
- Bloc 2 : Encadrement des activités
- Bloc 3 : Dynamisation dans et autour de l'activité
- Bloc 4 : Fonctionnement de la structure
- Bloc 5 : Protection des pratiquants

Une validation partielle est possible, par bloc-En validation partielle, les blocs restent valides pendant la durée d'enregistrement du CQP au RNCP

Statistiques

En 2020 : 14 stagiaires – formation en cours
En 2019 : 13 stagiaires – 2 validations partielles & 11 validations complètes du CQP
En 2018 : 14 stagiaires - 6 validations partielles & 8 validations complètes du CQP

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- En possession de PSC1 ou équivalent
- Expérience en animation et en compétition souhaitable
- Être libéré une semaine par mois par la structure d'alternance pour la formation en présentiel
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation CQP doit répondre au principe d'honorabilité

Effectif

Entre 6 à 12 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques (texte-vidéo) ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Identification :

Identifiant CPF 249154 ; Fiche RNCP34515
Qualification de niveau 4

Certificateur :

Organisme Certificateur de la branche du Sport
CPNEF

Coût

2500€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement *(possibilité de financement)*

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Lieux de formation

Aren'ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation

L'Institut National de Formation
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation

Formation du 16 décembre 2020 au 30 juin 2021
Sous réserve d'ouverture de la formation

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel

Positionnement : du 16 au 24 décembre 2020
Séquence 1 : du 11 au 15 janvier 2021
Séquence 2 : du 22 au 26 février 2021
Séquence 3 : du 15 au 18 mars 2021
Séquence 4 : du 12 au 15 avril 2021
Séquence 5 : du 18 au 20 mai 2021
Arbitrage niveau club : date à fixer (1 journée)
Epreuve de certification : 26 mai 2021 – rattrapage 29 juin 2021

Pré-inscription : Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/)
- Lettre de motivation du-de la candidat(e) – une du club
- C.V.
- Photocopie d'une pièce d'identité
- PSC1 ou équivalent
- Certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement
- Une copie de l'attestation émise via la plateforme EAPS ou de carte professionnelle sera demandée avant la mise en situation professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 250€ d'acompte

Les documents *(sauf formulaire en ligne)* sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) et/ou par mail à inf@ffhg.eu **au plus tard au 15 octobre 2020**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Savoirs factuels ou théoriques développés

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation
- Transmettre des valeurs

Citoyennes

- Développer le réseau

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DE JEPS

Ce diplôme permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Métiers visés : Entraîneur, coach, moniteur

Déroulement de la formation

La formation représente 1200 **heures** sur une période de 18 mois, réparties sur 5 séquences soit :

- **700 heures en présentiel** (127h30h en centre de formation) et en **formation à distance** (157h30 en classe synchronisée et 415h en FOAD)
- **500 heures d'alternance en situation professionnelle** (club, patinoire).
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Certification

Rédaction de dossier à présenter devant un jury et épreuve sur glace

Coordonner la mise en œuvre du projet d'action :

- *UC 1 : Concevoir un projet d'action*
- *UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action*

Conduire une démarche de perfectionnement sportif :

- *UC3 : Concevoir une planification, présenter une observation et une analyse vidéo, et conduire une démarche de perfectionnement sportif*
- *UC4 : Encadrer le hockey en toute sécurité*

Une validation partielle est possible, par unités de compétence

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- PSC1 ou équivalent
- Expérience en entraînement de 450h au cours de 3 saisons sportives
- Expérience en compétition durant 3 saisons sportives lors des 5 dernières années
- Être libéré une semaine par mois par le club (anticipation nécessaire
- Expérience souhaitable en analyse technique et tactique
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation DE JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

Supports pédagogiques

Plateforme Drive partagé ; Site des entraîneurs (Vidéo techniques et didacticiels) ; Devoirs à déposer sur le site chaque semaine ; Accompagnement individualisé à la demande ;
TRIADE : tuteur/stagiaire/formateur

Identification :

Identifiant CPF : 243697 ; Fiche RNCP 4863
Qualification de niveau 5

Statistiques :

Session 2019-2020 : 14 stagiaires - formation en cours
Session 2018-2019 : 11 stagiaires – 1 validation partielle – 9 validations complètes du diplôme

Effectif

Entre 6 et 12 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Coût :

7000€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement
Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Possibilité de financement – voir site FFHG

Lieux de formation :

Aren'ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation :

L'Institut National de Formation
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation :

Formation du 16 décembre 2020 au 30 juin 2022

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel ou en salle virtuelle synchronisée :

Séquences	Dates	Heures en présentiel	FOAD	
			Salle virtuelle synchronisée	Exercice maison entre les séquences
Positionnement	Du 16 au 24 décembre 2020 – à distance	-		3h
Séquence 1	Du lundi 11 à 14h, au 15 janvier 2021 jusqu'à 12h à distance		30h	24h
Séquence 2	Du lundi 22 à 14h au 26 février 2021 jusqu'à 12h à distance		30h	24h
Séquence 3	Du lundi 15 à 14h au 18 mars 2021 jusqu'à 12h à distance		22,5h	24h
Séquence 4	Du lundi 12 à 14h au 15 avril 2021 jusqu'à 12h à Cergy	22,5h		25h
Séquence 5	Du lundi 18 mai à 14h au 22 mai 2021 jusqu'à 12h à Cergy	30h		25h
Séquence 6	Du lundi 4 à 14h au 8 octobre 2021 jusqu'à 12h en classe virtuelle	-	30	25h
Séquence 7	Du Lundi 15 à 14h au 17 novembre 2021 jusqu'à 12h en classe virtuelle	-	15	25h
Séquence 8	Du lundi 6 à 14h au 10 décembre 2021 jusqu'à 12h à Cergy	30h		25h
Séquence 9	Du lundi 14 à 14h au 18 mars 2022 jusqu'à 12h en classe virtuelle	-	30	45h
Certification UC1 &2	Avril 2022 *(date à confirmer 1 mois avant par réception de la convocation)*	Accompagnement personnalisé : 25h de FOAD		
Séquence 10	Du lundi 27 à 14h au 29 mai 2022 jusqu'à 12h	15h		75h
Séquence 11	Du lundi 24 à 14h au 26 juin 2022 jusqu'à 12h	15h		25h
Séquence 12	« Arbitrage régional »- Date (4 demies journées) et lieu à fixer en 2022	15h		25h
Certification UC3 &4	juin 2022 *(date à confirmer 1 mois avant par réception de la convocation)*	Accompagnement personnalisé : 20h de FOAD		
Rattrapage	juin 2022 (date à confirmer 1 mois avant par réception de la convocation)			

Certification : Prévoir UC1 & 2 sur 1 journée en juin, UC 3 & 4 sur 1 journée en avril

Pré-inscription :

Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/)
- Lettre de motivation du-de la candidat(e) – une du club
- C.V.
- Photocopie d'une pièce d'identité
- PSC1 ou équivalent
- Une déclaration d'honorabilité ou copie de carte professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 700€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) ou par mail à inf@ffhg.eu au plus tard **au 15 octobre 2020**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

DE JEPS perfectionnement sportif -Session Etalée 2021-2023

Savoirs factuels ou théoriques développés

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation
- Transmettre des valeurs Citoyennes
- Développer le réseau

Déroulement de la formation

La formation représente 1200 **heures** sur une période de 3 saisons (*découpage pédagogique à confirmer à l'ouverture de la formation)*:

- **700 heures en présentiel** (centre de formation) réparties sur 3 séquences et en **formation à distance** (FOAD)
- **500 heures d'alternance en situation professionnelle** (club, patinoire).
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- PSC1 ou équivalent
- Expérience en entraînement de 450h au cours de 3 saisons sportives
- Expérience en compétition durant 3 saisons sportives lors des 5 dernières années
- Être libéré(e) 15 jours par le club sur les périodes en présentiel (anticipation nécessaire)
- Expérience souhaitable en analyse technique et tactique
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation DE JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

Par ordre de priorité : sportifs de haut niveau sur liste ministérielle, entraîneurs et sportifs professionnels

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DE JEPS

Ce diplôme permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Métiers visés : Entraîneur, coach, moniteur

Certification

Rédaction de dossier à présenter devant un jury et épreuve sur glace

Coordonner la mise en œuvre du projet d'action :

- *UC 1 : Concevoir un projet d'action*
- *UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action*

Conduire une démarche de perfectionnement sportif :

- *UC3 : Concevoir une planification, présenter une observation et une analyse vidéo, et conduire une démarche de perfectionnement sportif*
- *UC4 : Encadrer le hockey en toute sécurité*

Une validation partielle est possible, par unités de compétence

Supports pédagogiques

Plateforme Drive partagé ; Site des entraîneurs (Vidéo techniques et didacticiels) ; Devoirs à déposer sur le site chaque semaine ; Accompagnement individualisé à la demande ; TRIADE : tuteur/stagiaire/formateur

Identification :

Identifiant CPF : 243697 ; Fiche RNCP 4863
Qualification de niveau 5

Statistiques :

Session 2019-2020 : 14 stagiaires - formation en cours
Session 2018-2019 : 11 stagiaires – 1 validation partielle – 9 validations complètes du diplôme

Effectif

Entre 6 à 12 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Coût :

8000€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement
Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Possibilité de financement – voir site FFHG

Lieux de formation :

Aren'ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation :

L'Institut National de Formation
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation :

Formation du 17 mai 2021 au 30 novembre 2023
Sous réserve d'ouverture de la formation (habilitation- nombre candidature)

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel
ou en salle virtuelle synchronisée :

Positionnement : Dès le 17 mai 2021

Séquence 1 : 1 au 17 juin 2021
Séquence 2 : 1 au 16 juin 2022
Séquence 3 : 1 au 14 juin 2023

Certification : à confirmer 1 mois avant
Session 1
- UC1 &2 : 20 juin 2023 Lyon
- UC 3&4 : 21-22 juin 2023 Cergy

Session 2 (rattrapage)
- UC1 &2 : 21 novembre 2023
- UC 3&4 : 22-23 novembre 23

Pré-inscription : Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien)
- Lettre de motivation du-de la candidat(e) – une du club
- C.V.
- Photocopie d'une pièce d'identité
- PSC1 ou équivalent
- Une déclaration d'honorabilité ou copie de carte professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 800€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) ou par mail à inf@ffhg.eu au plus tard **au 15 janvier 2021**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Savoirs factuels ou théoriques développés

- Concevoir & Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement : du PPF jusqu'à haut niveau
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif - Manager un public EDF U16 et plus
- Piloter un système d'entraînement
- Elaborer des projets de développement stratégiques, des projets de performance et des projets de formation de cadre
- Conduire des actions de formation de formateur, de dirigeants, d'entraîneurs
- Développer le réseau
- Transmettre des valeurs Citoyennes
- Encadrer en toute sécurité

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DES JEPS

Ce diplôme de niveau 6 permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

Exercice dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel.

Métiers visés : directeur, directeur sportif, directeur technique, cadre technique, entraîneur manager…

Déroulement de la formation

La formation représente 1200 **heures** sur une période de 18 mois, réparties sur 5 séquences soit *découpage pédagogique à confirmer à l'ouverture de la formation* :

- **700 heures en présentiel** (centre de formation) et en **formation à distance** (FOAD)
- **500 heures d'alternance en situation professionnelle** (club, patinoire).
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Certification

Rédaction de dossier à présenter devant un jury et épreuve sur glace

- *UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur*
- *UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur*
- *UC3 : Être capable de diriger un projet de développement*
- *UC4 : Être capable d'organiser la sécurité en hockey sur glace*

Une validation partielle est possible, par unités de compétence

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- PSC1 ou équivalent
- Expérience en entraînement de 450h au cours de 3 saisons sportives
- Expérience en compétition durant 3 saisons sportives lors des 5 dernières années
- Être libéré une semaine par mois par le club (anticipation nécessaire
- Être capable d'effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation DES JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

Supports pédagogiques

Plateforme Drive partagé ; Site des entraîneurs (Vidéo techniques et didacticiels) ; Devoirs à déposer sur le site chaque semaine ; Accompagnement individualisé à la demande ; TRIADE : tuteur/stagiaire/formateur

Identification :

Identifiant CPF : 243698 ; Fiche RNCP 4911
Qualification de niveau 6

Statistiques :

Session 2018-2019 : 8 stagiaires – 1 abandon – 2 validations partielles – 5 validations complètes du diplôme

Effectif

Jusqu'à 12 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Coût :

9 000€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement
Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Possibilité de financement – voir site FFHG

Lieux de formation :

Aren'ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation :

L'Institut National de Formation
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu

FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation prévisionnel :

Formation sur 18 mois
Prochaine session en 2022
Sous réserve d'ouverture de la formation

12 séquences de formation en présentiel réparties tous les mois, de 5 à 2 jours

Pré-inscription :

En attente d'ouverture de la formation- des inscriptions

Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/)
- Lettre de motivation du-de la candidat(e) – une du club
- C.V.
- Photocopie d'une pièce d'identité
- PSC1 ou équivalent
- Une déclaration d'honorabilité ou copie de carte professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 900€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) ou par mail à inf@ffhg.eu

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

La Validation des Acquis de l'expérience

La VAE est définie dans la loi du 17 janvier 2002 de modernisation sociale * : « Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles…». * *loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale et les décrets d'application*

La VAE est une voie de certification comme une autre qui permet d'acquérir tout ou partie d'un diplôme. Le demandeur a acquis des compétences qu'il souhaite valider pour obtenir un diplôme. La démarche qu'il devra entreprendre vise à prouver ses compétences acquises et non à justifier de stages de formation antérieurs auxquels il a participé.

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à faire valider les acquis de son expérience en vue d'obtenir une certification professionnelle. L'institut national de formation met à disposition un cadre technique pour accompagner le processus de la validation des acquis de l'expérience dans les trois niveaux de formation.

Les formations professionnalisantes présentées précédemment sont accessibles par cette voie. Descriptions (*accès, prérequis, organisation)* pour chaque type de VAE à la suite de ce chapitre.

Les étapes :

- Le candidat à la VAE doit définir son projet
- Il se renseigne auprès des services déconcentrés de l'état *(Direction Régionale ou Département jeunesse et sports)* ou auprès de l'INF
- Phase d'orientation
- Remplir et déposer le dossier de recevabilité :
  - À l'INF pour le CQP – conditions et dossier sur le site FFHG
  - À la DRJSCS de son lieu d'exercice pour les DE et DES JEPS

À la suite de l'étude de cette demande, il est formulé des recommandations d'orientation pour que le-la candidat(e) s'oriente vers une VAE ou vers un parcours plus adapté à son profil.

- Préparer la validation en rédigeant ses expériences

Il est possible de faire une demande d'accompagnement par l'INF.

- L'évaluation finale

Quelques informations complémentaires utiles :

- Le conseil en évolution professionnelle est possible depuis le 1er janvier 2015.
- Plateforme pour trouver le Centre de conseil sur la validation des acquis de l'expérience (PRC) le plus proche de votre domicile en contactant les services déconcentrés de l'Etat.

Présentation

La VAE est définie dans la loi du 17 janvier 2002 de modernisation sociale * : « Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles… ».
* *loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale et les décrets d'application*

La VAE est une voie de certification comme une autre qui permet d'acquérir tout ou partie d'un diplôme. Le demandeur a acquis des compétences qu'il souhaite valider pour obtenir un diplôme. La démarche qu'il devra entreprendre vise à prouver ses compétences acquises et non à justifier de stages de formation antérieurs auxquels il a participé.

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du CQP

Encadrement contre rémunération en hockey sur glace dans les conditions mentionnées dans le Code du sport et dans la Convention Nationale du Sport, soit dans la limite de 360h/an auprès d'adultes en loisir et/ou de publics de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition

Débouchés : exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations et collectivités au sein de structures du secteur marchand ou non-marchand.

Métiers : animateur, initiateur

Organisation

L'Institut National de Formation
Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Lieux de formation :

Formation à distance

Supports pédagogiques

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Statistiques :

En 2020-2021 : 2 accompagnements en cours
En 2019-2020 : 2 VAE validées
2018-2019 : 1 VAE validée

Périodicité

Dépôt d'une demande de recevabilité : de septembre à juin

Accompagnement : proposition en fonction du positionnement, généralement sur le rythme de la saison sportive (septembre jusqu'à juin)

Effectif : Jusqu'à 10 accompagnements pour l'ensemble des VAE

Etapes de la procédure de la VAE

Renseignements préalables auprès de l'INF par mail ou sur le site de la FFHG

Demande de recevabilité :

Préalablement à l'instruction des dossiers par le jury, l'INF vérifie la complétude de la demande. Pour réaliser cette demande de recevabilité le candidat complétera un dossier type de demande de VAE. Ce dossier devra être accompagné des pièces mentionnées sur la page CQP du site FFHG.

Un entraîneur peut présenter une seule demande par saison.

A l'issu de ce jury, il est formulé des recommandations d'orientation pour que le-la candidat(e) s'oriente vers une VAE, ou vers un parcours plus adapté à son profil

Conditions d'inscription & prérequis :

18 ans révolus

En possession du PSC1 ou équivalent

Justifier d'une expérience en animation attestée par le club expérience d'au minimum 12 mois d'activité. Les 12 mois ne sont pas nécessairement consécutifs et représentent au moins 1 607 heures.

Expérience en compétition souhaitable

Inscription via le formulaire en ligne sur le site de la FFHG avec le chèque d'acompte / chèque pour la présentation à la certification

Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne prétendant à l'obtention du CQP doit répondre au principe d'honorabilité

L'accompagnement – en attente de validation en commission :

Un accompagnement facultatif allant jusqu'à 25 heures (entretien à distance et FOAD) est proposé au candidat sur une période de maximum de 10 mois (de septembre à juin). Cela consiste en une aide à la formulation de l'expérience à valider et/ou une aide à la construction d'un dossier de validation – cet accompagnement peut être réalisé par Formation à Distance.

La certification :

Transmission puis présentation d'un dossier auprès d'un jury composé par la FFHG (1h). Une date d'épreuve est proposée en juin en fonction de l'avancement du-de la candidate dans son projet de VAE

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport étudie ensuite les résultats

Coût

100€* de frais administratifs (non-remboursables) sont à verser dès la demande de recevabilité

En cas de demande de VAE sans accompagnement
250€* pour la présentation à la certification - à fournir à l'inscription

En cas de demande d'accompagnement
En cas de financement *(OPCO, pôle emploi, CPF, club…)* : **50 €/h** soit jusqu'à 1250€**
En cas de financement personnel : **35€/h** soit jusqu'à 875€**

***à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement - Possibilité de financement – voir site FFHG* ; ** acompte de 10 % à fournir à l'inscription

Document à joindre avec le dossier de recevabilité

Seuls les dossiers complets seront étudiés soit : Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site de la FFHG) ; C.V. & lettre de motivation ; Photocopie d'une pièce d'identité ; PSC1 ou équivalent ; Déclaration d'honorabilité *(en attente de diffusion du modèle) ;* Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) **ou** par mail à inf@ffhg.eu **sur la période de mars à juin**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DE JEPS

Ce diplôme permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Métiers visés : Entraîneur, coach, moniteur

Etapes de la procédure de la VAE – DE

Renseignements préalables auprès de l'INF par mail, sur le site de la FFHG ou auprès de votre Direction Départementale ou Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DDCS ou DRJSCS)

Conditions d'inscription & prérequis :

18 ans révolus
En possession du PSC1 ou équivalent
Justifier d'une expérience en animation attestée par le club expérience d'au minimum 12 mois d'activité. Les 12 mois ne sont pas nécessairement consécutifs et représentent au moins 1 607 heures.
Expérience en lien avec le diplôme visé – voir catalogue des formations
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne prétendant à l'obtention du DE JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

1-Demande de recevabilité à formuler à votre DR JSCS :

Préalablement, la DRJSCS vérifie la recevabilité de la demande. Pour réaliser cette demande de recevabilité le candidat complétera un dossier type de demande de VAE et le transmettre à sa DRJSCS
A l'issu de ce jury, il est formulé des recommandations d'orientation pour que le-la candidat(e) s'oriente vers une VAE, ou vers un parcours plus adapté à son profil

2 - Inscription via le formulaire en ligne sur le site de la FFHG avec le chèque d'acompte ou chèque pour la présentation à la certification

3 – (facultatif) L'accompagnement :

Un accompagnement facultatif allant jusqu'à 30 heures pour le DE JEPS (*en visio-conférence et FOAD*) est proposé au candidat sur une période de maximum de 10 mois (de septembre à juin). Cela consiste en une aide à la formulation de l'expérience à valider et/ou une aide à la construction d'un dossier de validation – cet accompagnement est réalisé par Formation à Distance par l'INF

4- La certification

Condition et organisation à voir avec votre DDCS ou DRJSCS
Transmission du dossier auprès du jury selon le calendrier

Lieux de formation :

Formation à distance

Périodicité

Accompagnement à la suite de l'avis positif suite à l'étude de recevabilité : proposition en fonction du positionnement allant jusqu'à maximum 30 heures, avec RDV à distance et FOAD

Généralement sur le rythme de la saison sportive, soit à partir de septembre jusqu'à juin (10 mois)

Supports pédagogiques

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Statistiques :

Pas de VAE enregistrée à ce jour

Organisation

Pour la demande de renseignements sur la procédure et/ou la recevabilité : contacter la DRJSCS de votre territoire

Pour l'accompagnement : l'Institut National de Formation (INF)

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Effectif

Jusqu'à 10 accompagnements par saison pour l'ensemble des VAE

Coût à régler à l'INF

100€* de frais administratifs

En cas de demande de VAE sans accompagnement
250€* pour la présentation à la certification - à fournir à l'inscription

En cas de demande d'accompagnement
En cas de financement *(OPCO, pôle emploi, CPF, club…)* : **50 €/h** soit jusqu'à 1500€**
En cas de financement personnel : **35€/h** soit jusqu'à 1050€**

**à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement - Possibilité de financement – voir site FFHG*
** acompte de 10 % à fournir à l'inscription

Document à joindre avec le dossier d'inscription à l'accompagnement

Seuls les dossiers complets seront étudiés soit : Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site de la FFHG) ; C.V. & lettre de motivation ; Photocopie d'une pièce d'identité ; PSC1 ou équivalent ; Copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité *(en attente de diffusion du modèle) ;* Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs (100€ non remboursable)

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) **ou** par mail à inf@ffhg.eu **sur la période de mars à juin**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DES JEPS

Ce diplôme de niveau 6 permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

Exercice dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel.

Métiers visés : directeur, directeur sportif, directeur technique, cadre technique, entraîneur manager…

Etapes de la procédure de la VAE DES

Renseignements préalables auprès de l'INF par mail, sur le site de la FFHG ou auprès de votre Direction Départementale ou Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DDCS ou DRJSCS)

Conditions d'inscription & prérequis :

18 ans révolus
En possession du PSC1 ou équivalent
Justifier d'une expérience en animation attestée par le club expérience d'au minimum 12 mois d'activité. Les 12 mois ne sont pas nécessairement consécutifs et représentent au moins 1 607 heures.
Expérience en lien avec le diplôme visé – voir catalogue des formations
Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne prétendant à l'obtention du DE JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

1-Demande de recevabilité à formuler à votre DR JSCS :

Préalablement, la DRJSCS vérifie la recevabilité de la demande. Pour réaliser cette demande de recevabilité le candidat complétera un dossier type de demande de VAE et le transmettre à sa DRJSCS
A l'issu de ce jury, il est formulé des recommandations d'orientation pour que le-la candidat(e) s'oriente vers une VAE, ou vers un parcours plus adapté à son profil

2 - Inscription via le formulaire en ligne sur le site de la FFHG avec le chèque d'acompte ou chèque pour la présentation à la certification

3 – (facultatif) L'accompagnement :

Un accompagnement facultatif allant jusqu'à 35 heures (*plusieurs créneaux à distance et FOAD*) est proposé au candidat sur une période de maximum de 10 mois (de septembre à juin). Cela consiste en une aide à la formulation de l'expérience à valider et/ou une aide à la construction d'un dossier de validation – cet accompagnement est réalisé par Formation à Distance par l'INF

4- La certification

Condition et organisation à voir avec votre DDCS ou DRJSCS
Transmission du dossier auprès du jury selon le calendrier

Lieux de formation :

Formation à distance

Périodicité

Accompagnement à la suite de l'avis positif suite à l'étude de recevabilité : proposition en fonction du positionnement allant jusqu'à maximum 35 heures, avec RDV en visio et par téléphone et FOAD

Généralement sur le rythme de la saison sportive, soit à partir de septembre jusqu'à juin (10 mois)

Statistiques :

Pas de VAE enregistrée à ce jour

Organisation

Pour la demande de renseignements sur la procédure et/ou la recevabilité : contacter la DRJSCS de votre territoire

Pour l'accompagnement : l'Institut National de Formation (INF)

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO & Marc PEYTHIEU
Chargée de formation : Manon Defrocourt
Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Effectif

Jusqu'à 10 accompagnements par saison pour l'ensemble des VAE

Supports pédagogiques

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Contact

Contact : inf@ffhg.eu
FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Coût à régler à l'INF

100€* de frais administratifs non remboursable

En cas de demande de VAE sans accompagnement
250€* pour la présentation à la certification - à fournir à l'inscription

En cas de demande d'accompagnement
En cas de financement *(OPCO, pôle emploi, CPF, club…)* : **50 €/h** soit jusqu'à 1750€**
En cas de financement personnel : **35€/h** soit jusqu'à 1225€**

**à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement - Possibilité de financement – voir site FFHG*
** acompte de 10 % à fournir à l'inscription

Document à joindre avec le dossier d'inscription à l'accompagnement

Seuls les dossiers complets seront étudiés soit : Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site de la FFHG) ; C.V. & lettre de motivation ; Photocopie d'une pièce d'identité ; PSC1 ou équivalent ; Copie de la carte professionnelle ou déclaration d'honorabilité *(en attente de diffusion du modèle) ;* Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs (100€ non remboursable)

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) **ou** par mail à inf@ffhg.eu **sur la période de mars à juin**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

Liste des formateurs

Liste des formateurs et intervenants prévisionnelle pour l'olympiade. Cette liste peut être complétée au cours de la saison

NOM	**Prénom**	**Statut**	**Partie prenante** (FFHG – Externe)
BEAULIEU	Sébastien		Externe
BOZON	Philippe	CTS	Interne
BRODIN	Frédéric	CTL	Interne
CHARRIER	Lionel	CTS	Interne
CHAUVIN	Jean-Baptiste	CTS	Interne
COLLIOT	Emmanuel	CTS	Interne
DALSASSO	Guillaume		Externe
DEBUQUET	Cindy		Externe
DEFROCOURT	Manon	Salarié.e	Interne
DERMIGNY	Sébastien	CTS	Interne
DUCHAMP	Christine	CTS	Interne
JACQUIN	Renaud	CTS	Interne
LAFRANCE	Jonathan		Externe
MATTE	René		Externe
PELTIER	Vincent	CTL	Interne
PEREZ	Jérôme	Salarié.e	Interne
PEREZ	Mickaël	CTL	Interne
PEYTHIEU	Marc	CTS	Interne
POUSSE	Pierre	CTS	Interne
RENARD	Christophe	CTL	Interne
ROUJON	Sébastien	CTS	Interne
SPENCER	Grégory	CTL	Interne
TARLE	Grégory	CTS	Interne
THIRION	Jean-Patrick	CTS	Interne
TREILLE	Yorick	CTS	Interne
VALENCOT	Annie	CTS	Interne
VETTRAINO	Jacques	CTS	Interne
VONACHEN	Yann	CTL	Interne

Résultats antérieurs

Statistiques CQP

		Candidat CQP	Taux de réussite	Redoublement	Taux de CDI dans les 6 mois après CP	Taux de CDI 1 an après la formation
2014	CQP par VAE[2]	6	100%	0	33%	83%
	CQP en Formation	11	100%	0	27%	82%
	TOTAL	17	100%	0	29%	82%
2015	CQP par VAE	2	50%	1	0%	100%
	CQP en Formation	7	86%	1	14%	57%
	TOTAL	9	78%	2	11%	67%
2016	CQP par VAE	2	50%	1	0%	50%
	CQP en Formation	11	100%	0	18%	91%
	TOTAL	13	92%	1	15%	85%
2017	CQP par VAE	0	0%	0	0%	0%
	CQP en Formation	9	100%	0	78%	89%
	TOTAL	9	100%	0	78%	89%
2018	CQP par VAE	0	0%	0	0%	0%
	CQP en Formation	10	80%	2	40%	80%
	TOTAL	10	80%	2	40%	80%
2019	CQP par VAE	3	100%	0	33%	33%
	CQP en Formation	10	90%	1	60%	40%
	TOTAL	13	92%	1	54%	38%

[2] Validation des Acquis de l'Expérience

Résumé sur les 3 dernières promotions		Candidat CQP	Taux de réussite	Redoublement	Taux de CDI dans les 6 mois après CP	Taux de CDI 1 an après la formation
2017-2019	CQP par VAE	3	100%	0	33%	33%
TOTAL	CQP en Formation	29	90%	3	59%	69%
	TOTAL	32	91%	3	56%	66%

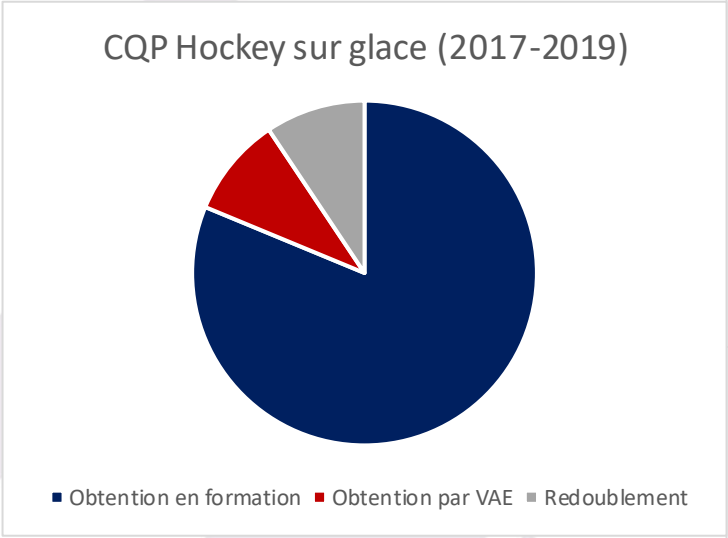

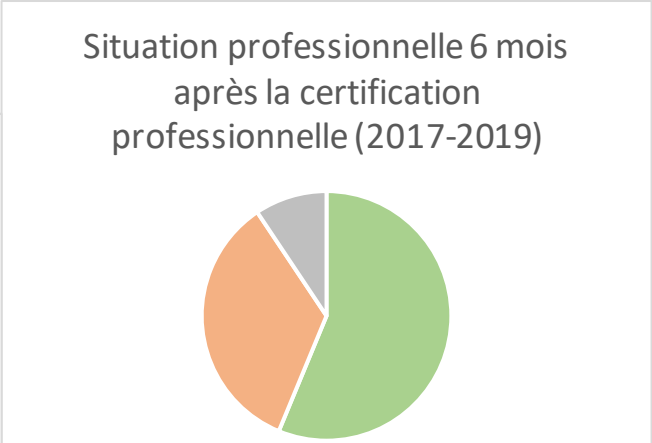

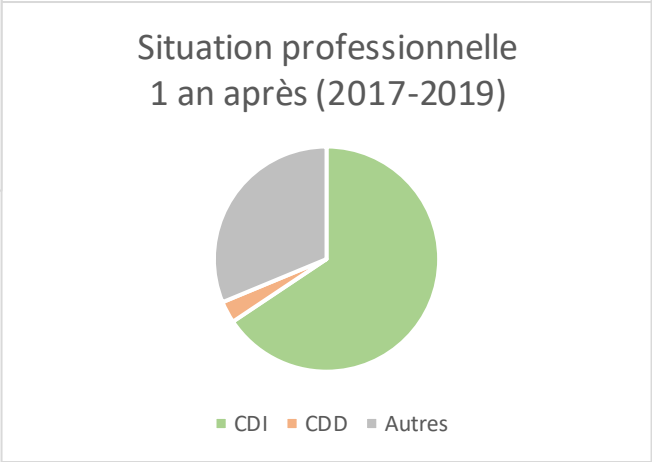

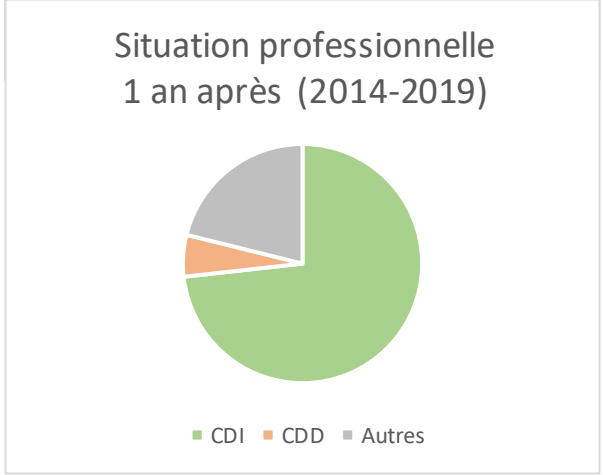

Statistiques DE JEPS

Promotions « classiques »	Stagiaire	Abandon	Validation complète	Taux de réussite	Taux d'insertion dans les métiers visés par le diplôme (sondage à +3 mois)
2015-2016	11	0	11	100%	Pas de données
2017-2018	12	0	10	83%	
2019-2020 (en cours)	14	1	10	71%	
Promotion « SHN -Etalé »					
2018-2020 (en cours)	13	2	11	85%	

Pas de DE JEPS par VAE enregistré à ce jour.

Statistiques DES JEPS

Promotion	Stagiaire	Abandon	Validation complète	Taux de réussite	Taux d'insertion dans les métiers visés par le diplôme (sondage à +3 mois)
2019-2020	8	0	5	62%	100%

Pas de DES JEPS par VAE enregistré à ce jour.